

Les Après-midis de l'Action Médico-sociale et Sociale

MAI 2018

Le secteur de l'action médico-sociale et sociale est un secteur en constante évolution. A l'image de nombreux autres champs d'activités, les établissements et services sociaux et médico-sociaux font face à de nombreuses modifications de la réglementation applicable à leur activité, leur fonctionnement, leur organisation.

Afin de mieux appréhender ces perpétuels changements, l'URIOPSS vous propose des temps privilégiés de présentation et d'échanges autour de ces évolutions.

Les **Après-midis de l'Action Médico-sociale et Sociale** ont ainsi pour objectifs de :

- Présenter les dernières évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles intervenues dans le champ de l'Action Médico-sociale et Sociale
- Améliorer, au regard de l'actualité, les connaissances générales en droit des institutions sociales et médico-sociales, et en droit des personnes accueillies et accompagnées
- Evaluer l'impact des nouvelles réglementations transversales et sectorielles sur ses pratiques professionnelles

Souhaitant venir à votre rencontre, au plus près de votre structure, nous vous proposons deux réunions sur le territoire breton.

La session des **Après-midis de l'Action Médico-sociale et Sociale 2018** se déroulera :

- **Le jeudi 24 mai 2018, à RENNES**, dans les locaux de l'URIOPSS
- **Le mardi 29 mai 2018, à BREST** – Lieu à confirmer

Horaires

Les Après-midis de l'Action Médico-sociale et Sociale se dérouleront de 14h00 à 17h00.

Animation

Elodie RUE-RIOCHE, Conseillère technique juridique de l'URIOPSS Bretagne

Participation

80€ par personne

www.uriopss-bretagne.fr

Rubrique Agenda

Attention, le nombre de participants est limité.

Nous vous remercions de vous inscrire à l'aide du bulletin d'inscription à suivre.

Bulletin d'inscription

Les Après-midis de l'Action Médico-sociale et Sociale MAI 2018

Nom de l'Association :

Nom de l'Etablissement :

Adresse :

Tel:

Réunion d'information : Rennes, le jeudi 24 Mai 2018

Brest, le mardi 29 Mai 2018

Nom des participants	Fonction	E-mail
■	■	E-mail :
■	■	E-mail :
■	■	E-mail :

Inscription : 80 Euro x = Euros

Règlement par : Chèque bancaire - CCP - Virement à l'ordre de l'URIOPSS Bretagne

à retourner avant le 11 Mai 2018 à l'URIOPSS Bretagne :

203 G, Avenue Patton - BP 20219

35702 RENNES CEDEX 7

Tél. : 02 99 87 51 52

uriopss@uriopss-bretagne.fr